

DEUX EXEMPLES DE GESTION DURABLE ET DE VALORISATION DU TERRITOIRE

Deux labels « Grand Site » pour célébrer notre patrimoine naturel

L'actualité

COLLECTIVITÉS Comptes sous surveillance

P.2



ENTRETIEN Maria Guidicelli

P.4

AMÉNAGEMENT Les moyens d'avancer

P.3



Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, a décidé d'attribuer le label « Grand Site de France » au Conseil départemental de Haute-Corse pour le site de Patrimoine-Conca d'Oro-Saint-Florent et au syndicat mixte du Grand Site des Îles sanguinaires-Pointe de la Parata, à l'issue de la commission supérieure des sites, perspectives et paysages du 9 mars dernier.

TRÉSORS. Ce label, sélectif et exigeant, est attribué pour une durée de 6 ans. Il a été créé par l'Etat pour reconnaître la qualité de la préservation et de la gestion d'un site classé de grande notoriété et de forte fréquen-

tion. Surtout, il consacre un engagement sans faille au service de la valorisation de notre patrimoine naturel. Car, c'est bien de cela qu'il s'agit : la reconnaissance d'une gestion conforme aux principes du développement durable, conciliant préservation du paysage et de "l'esprit des lieux", qualité de l'accueil du public, participation des habitants et des partenaires à la vie de l'espace. Le désormais Grand Site Îles Sanguinaires - Pointe de la Parata en est un bon exemple. Pour le Président du Syndicat mixte, Laurent Marcangeli, c'est un véritable « projet de territoire » qui a été mis en oeuvre. Une vision à 360° qui a compté dans l'obtention du Label. Au départ, le site est doté d'un riche patrimoine architectural et historique (la Tour carrée, les vestiges d'un Lazaret, la Tour génoise...). Mais c'est dans le cadre du programme « Grand Site » engagée dès 2002 que l'accès à la presqu'île de la Parata a été repensé et un réseau de sen-

tiers de découverte créé pour permettre aux visiteurs d'explorer ce véritable belvédère naturel. Une maison de site et des services a également été construite sur la Pointe de la Parata afin d'organiser des activités de pleine nature, en milieu terrestre et maritime. Le lieu, déjà célèbre pour sa beauté, rayonne aujourd'hui, fort d'une notoriété qui s'est construite dans un strict respect du patrimoine environnemental. Une majestuosité que l'on retrouve sur le Grand Site de Patrimoine-Conca d'Oro-Saint-Florent, qui constitue un ensemble exceptionnel, composé d'un paysage cultivé, dont le vignoble de Patrimoine, logé dans un écrin naturel remarquable. Cette labellisation est le fruit d'un travail de fond mené par le département de la Haute-Corse qui a très tôt relevé tout le potentiel de ce territoire et a voulu mieux préserver ce patrimoine paysager et culturel tout en favorisant le développement socio-économique local.



ANNONCES LEGALES :

fax. 04 95 38 76 57

email: al@lepetitbastiais.com

infoline: Sandrine au 04 95 58 70 52



CE NUMÉRO EST IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

0,80 €